N° 212
Décembre 2019
4,50 euros

LAND un Sproch

LES CAHIERS DU BILINGUISME

LES LANGUES RÉGIONALES montent à Paris pour manifester

Elsässische Chronik
Vaterhaus im Vogesental

DOSSIER : LA POLITIQUE AUDIOVISUELLE EN ALSACE

Hommage à CHARLES STAUFFER

Culture et bilinguisme d'Alsace et de Moselle ▪ René Schickele-Gesellschaft

ÉDITORIAL

Les leçons d'une manifestation

Toutes les associations de soutien aux langues régionales de France ont appelé à manifester le 30 novembre devant le ministère de l'Éducation. Une occasion de démontrer la solidarité qui unit ces langues déclarées « patrimoine de la France » par l'article 75-1 de la Constitution, mais marginalisées par l'Éducation Nationale. Un moment de retrouvailles pour les défenseurs de ces langues venus des différents coins du pays. Un temps important de concertation durant la réunion qui a suivi la manifestation. Un beau soleil d'hiver pour réchauffer les manifestants…

Mais aussi l'occasion de vérifier l'indifférence polie des représentants du ministère qui ont reçu quelques instants la toute petite délégation autorisée à traverser l'imposant cordon policier autour du ministère. Aucun changement à attendre de l'administration tant que nous serons si peu soutenus : seulement deux parlementaires avec nous ! Le député européen François Alfonsi et le député français Paul Molac, auxquels il faut rendre hommage pour leur engagement… Et bien trop peu de manifestants pour être pris aux sérieux. De l'Alsace, si attachée à son bilinguisme, ne sont venues qu'une cinquantaine de personnes !

À défaut de déplacement sur les lieux, on aurait pu espérer que nos élus expriment au moins formellement leur soutien comme dans d'autres régions. Nous ne dénombrons que six parlementaire signataires de l'appel (Éric Straumann, Jacques Cattin, Frédéric Reiss, Patrick Hetzel, Laurent Furst, Raphaël Schellenberger). Seulement deux élus municipaux (Philippe Huber, Anastasie Leipp). Merci à ceux-là. Mais aucun élu départemental ou régional alsacien parmi les signataires !!! Comment s'imaginer que l'appareil éducatif se sente tenu de mieux traiter notre langue régionale, si nos élus soutiennent si peu le mouvement en sa faveur ?

L'occasion aussi de constater, dans nos discussions avec les représentants d'autres langues régionales, la chance que nous avons et que nous utilisons si mal : alors que dans la réforme du bac, ces autres langues régionales sont reléguées dans des enseignements de spécialités non disponibles et dans des options inattractives, notre langue régionale, l'allemand, peut faire partie du tronc commun obligatoire comme langue vivante (A ou B). Certes, une modalité souvent mal exploitée, mais dont aimeraient bien disposer d'autres langues régionales ! Le fait que l'allemand soit reconnu langue régionale de l'Alsace est une opportunité considérable dans notre système d'enseignement public. Sans cette reconnaissance, notre situation linguistique serait encore plus misérable… Avis à ceux qui voudraient expulser l'allemand de la définition de notre langue régionale !

JEAN-MARIE WOEHRLING

SOMMAIRE

- Éditorial **p. 2**
- Pourquoi nous avons manifesté à Paris et ce que nous demandons ? **p. 3-4**
- Pour une identité ouverte *par Marc Lienhard* **p. 5-6**

Dossier LA POLITIQUE AUDIOVISUELLE EN ALSACE P 7-16

- L'histoire chaotique de l'audiovisuel de service public en Alsace *par Armand Peter* **p. 8-10**
- Sans voix ? Sans image ? *par Armand Peter* **p. 11-12**
- À quand de vrais médias audiovisuels publics régionaux pour l'Alsace ? *par Jean-Pierre Berg* **p.12-13**
- Au service de la survie de l'identité alsacienne *par Jean-Pierre Berg* **p. 14-15**
- Pour une radio *Rejeböje* en Alsace *par Armand Peter* **p. 16**

Varia

- Débat autour du livre d'Alfred Wahl *Les autonomistes en Alsace 1871-1939*
  - Une conception surprenante de l'autonomisme *par Éric Ettwiller, Président d'Unsri Gschìcht* **p. 18-19**
  - Lettre ouverte : Au sujet du mouvement culturel régionaliste du groupe de Saint-Léonard *par Nicolas Stoskopf* **p. 20**
- Vaterhaus im Vogesental *par Roland Goeller* **p. 21-22**
- Vient de paraître **p. 22**
- D' Zitt ìsch do ! *par Evelyne Troxler* **p. 23**
- Dichter vun gescht un hit : Henri Mertz *par Emma Guntz* **p. 23**
- Hommage : Charles Stauffer *par Emma Guntz* **p. 24**

Les Cahiers du bilinguisme — LAND un Sproch

5 Boulevard de la Victoire 67000 Strasbourg
Tél. : 03 88 36 48 30
www.culture-bilinguisme.eu
facebook : Centre culturel alsacien
Culture et Bilinguisme d'Alsace et de Moselle
email : elsassbi@gmail.com

Revue trimestrielle éditée par l'association
Culture et Bilinguisme d'Alsace et de Moselle - René Schickele-Gesellschaft
Directeur de la publication : Jean-Marie Woehrling
Ont participé à ce numéro :
Jean-Pierre Berg, Éric Ettwiller Roland Goeller, Emma Guntz, Marc Lienhard, Armand Peter, Nicolas Stoskopf, Evelyne Troxler, Jean-Marie Woehrling

Maquette - Mise en page : D. Lutz
N° commission paritaire : **1018 G 79901 • ISSN 0045-3773**
Membre de Flarep, Eblul-France, Rencontres Interrégionales

Tous droits de reproduction réservés

Print Europe Mundolsheim - Dépôt légal : **DÉCEMBRE 2019**

Pourquoi nous avons manifesté à Paris et ce que nous demandons

*Le Gouvernement (actuel mais aussi ses prédécesseurs) continue de marginaliser l'enseignement des langues régionales en dépit des dispositions constitutionnelles et législatives. En vertu de l'article L 312-10 du Code de l'Éducation « **les langues et cultures régionales appartenant au patrimoine de la France, leur enseignement est favorisé prioritairement dans les régions où elles sont en usage** ». L'Éducation Nationale a ainsi une obligation d'accorder une priorité à l'enseignement des langues régionales. Elle ignore ces principes.*

Nos griefs

- Les textes confèrent à l'administration un pouvoir discrétionnaire quant aux modalités de mise en œuvre de l'enseignement de et en langues régionales : **cet enseignement n'est pas un droit** pour les parents et les élèves mais une faculté dont la mise en œuvre est laissée à l'appréciation de l'administration.
- Elle n'assure pas de manière suffisante la formation des enseignants qui pourront enseigner dans les langues régionales et minoritaires. Il existe un manque criant d'enseignants formés à cette tâche.
- Elle ne créé pas **en quantité suffisante les postes** destinés à l'enseignement dans ces langues.
- **Les conditions d'enseignement de et dans ces langues sont souvent déficientes,** par exemple du fait du regroupement dans une même classe d'élèves de niveau linguistique très différent et avec des effectifs alourdis par classe.
- Il n'existe **pas de vision globale en ce qui concerne la promotion des langues régionales** ; des programmes flous et des objectifs vagues caractérisent les conventions signées avec les collectivités territoriales concernées, qui le plus souvent, ne sont pas correctement appliquées.
- L'administration continue de **s'opposer au développement de l'enseignement en immersion** dans la langue régionale.
- **La réforme du baccalauréat va encore marginaliser davantage les langues régionales** en rendant plus difficile l'accès à ces enseignements. Pour bénéficier de ces derniers, il faudra le plus souvent choisir la spécialité « langues, littératures et cultures étrangères et régionales ». Mais dans la pratique, peu d'établissements offriront cette spécialité. La langue régionale sera souvent en concurrence avec l'anglais.
- **L'enseignement de l'histoire et de la culture régionale est relégué** dans des options marginalisées, avec des coefficients de moins en moins attractifs.

L'« Ankou » Blanquer achève les langues régionales avec sa grande faux.

Le cas particulier de l'Alsace

Dans le cas de l'Alsace-Moselle, où la langue régionale est constituée par l'allemand standard et les dialectes alémaniques et franciques, l'enseignement de cette langue aurait dû être facilité par le fait qu'elle est aussi une grande langue internationale et qu'elle était pratiquée par une partie significative de la population. Or, **les compétences linguis-**

La banderole alsacienne était présente à la manifestation.

tiques des élèves en allemand sont allées constamment en diminuant ces vingt dernières années. Les classes bilingues paritaires, créées en retard par rapport à d'autres régions, ne se développent que lentement et avec une efficacité limitée faute d'enseignants qualifiés. Elles ne concernent que 17 % des élèves au primaire. Au collège, la parité n'est plus respectée et seuls 4 % des élèves sont concernés par ces classes. Au lycée, la filière bilingue n'existe plus, les classes ABIBAC correspondent à un modèle élitiste qui n'existe au demeurant que dans 18 lycées. La possibilité de recourir à des enseignants allemands a été mal utilisée notamment en raison de la non-reconnaissance des diplômes et par l'offre de contrats peu attractifs. **Les mesures pour favoriser l'accueil en dialecte dans les petites classes sont pratiquement inexistantes.** L'exploitation des activités périscolaires aux fins d'un renforcement de la langue régionale n'est guère utilisée. L'utilisation au primaire de l'enseignement dit « extensif » de (théoriquement) trois heures hebdomadaires conduit le plus souvent à des résultats très décevants faute d'enseignants qualifiés et d'objectifs. Ainsi, ce n'est pas seulement la préservation d'un héritage culturel mais aussi les besoins de l'activité économique et les perspectives d'emploi qui se trouvent compromis. **Les insuffisances sont repérées depuis longtemps** mais les mesures appropriées n'ont pas été prises par un appareil à la fois inadapté et de mauvaise volonté, malgré le dévouement de nombreux enseignants. Avec la réforme du bac, on n'aura que peu d'établissements qui proposeront la spécialité « langues, littératures et cultures étrangères et régionales » en allemand. Contrairement à d'autres régions, la langue régionale pourra encore être enseignée dans le cadre du tronc commun (LVA ou LVB), mais ce choix va en diminuant **faute d'une offre vraiment attractive.** Les écoles associatives d'*ABCM-Zweisprachigkeit* sont malgré, ou à cause, de leurs bons résultats toujours encore vues de travers et **le Rectorat de Strasbourg continue à présenter à l'égard de ce secteur associatif une hostilité** qui n'existe plus dans aucune autre région.

Le mouvement a été lancé par François Alfonsi, député européen élu en Corse.

Cette situation perdure depuis des années sans changement significatif. **Parents et enseignants s'épuisent à faire évoluer une machine bloquée** avec laquelle il ne semble possible que de faire des progrès minimes au prix d'efforts considérables.

Ce que nous demandons

1. Une nouvelle gouvernance pour le soutien à la langue d'Alsace : **une autorité unique** pour définir les objectifs, le partage du financement, la formation des personnels enseignants et éducateurs, le développement de l'enseignement de la petite enfance à l'université, la formation des adultes, la promotion de la langue au plan extrascolaire.

2. La constitution d'**un Office Public de la Langue d'Alsace** (selon le modèle basque) constitué de cinq partenaires se partageant le financement et la direction : l'État, la Région, la Collectivité Alsace, un syndicat intercommunal à vocation particulière

3. La création d'un **organisme de formation spécialisé** d'intervenants en langue régionale : enseignants, éducateurs, animateurs, acteurs culturels, médiateurs.

4. Un **programme spécifique de formation débutant après le bac,** avec bourse attractive dès la première année, formation linguistique intensive, séjour en pays germanophone, approfondissement de la pédagogie plurilingue, garantie d'emploi en Alsace si études menées à bien.

5. Des programmes de formation complémentaire pour les enseignants en place et pour d'autres professionnels (agents publics, acteurs économiques, etc.)

6. Le développement d'**écoles modèles en langue régionale** à statut spécial.

LE COLLECTIF DES ASSOCIATIONS ALSACIENNES REGROUPÉ DANS LA FÉDÉRATION ALSACE BILINGUE

Pour une identité ouverte

Avec ce texte de Marc Lienhard, nous poursuivons la réflexion engagée dans notre précédente édition sur l'identité de l'Alsace. Sa contribution peut se lire comme une synthèse des points de vue et des différents aspects évoqués dans le cadre du débat. Celui-ci n'est pas clos pour autant. Nous attendons d'autres contributions éventuelles de lecteurs.

L'affirmation des identités

La quête ou l'affirmation d'une identité est perceptible aujourd'hui et elle touche les domaines les plus divers. On la trouve dans des groupes ou communautés comme chez des individus. C'est une réaction à la mondialisation qui tend à uniformiser les valeurs et les comportements. L'identité affirmée se base sur des traits jugés spécifiques. Le besoin se fait jour de s'identifier face à des défis sociaux ou culturels. L'identité revendiquée peut conduire à fonder des revendications politiques et culturelles et à justifier des choix touchant aux institutions ou aux modes de vie. L'identité affirmée peut être régionale ou nationale. Elle peut aussi être confessionnelle. Face au pluralisme religieux ou face à un laïcisme agressif, des communautés comme des individus mettent en avant leur appartenance à une religion et à une confession. Il y a ainsi une identité catholique, une identité protestante, une identité juive.

Les référents identitaires

Pour définir une identité, nous utilisons un certain nombre de référents : le lien à une région ou un pays, la référence à l'histoire, la pratique d'une langue, des traits jugés spécifiques dans la manière de vivre. En ce qui concerne l'Alsace par exemple, on peut évoquer ainsi la situation géographique, les particularités de son histoire, la pratique du bilinguisme, un ensemble d'attitudes et de comportements.

La tentation existe de définir l'identité comme un ensemble de caractéristiques quasi immuables. Mais la complexité du réel humain devrait nous l'interdire. Cela vaut aussi pour l'Alsace et les Alsaciens. Il n'y a pas d'Alsacien éternel qui serait toujours le même à travers l'histoire. Ceux qui ont quitté la région en 1870, 1918 ou à d'autres moments ne l'ont pas toujours compris. Ils ont souvent figé en leur cœur une image de l'Alsace qu'ils pensaient immuable. Certains Alsaciens vivent eux-mêmes dans la nostalgie d'une certaine Alsace comme d'un paradis perdu. En fait, s'il y a des constantes comme le rapport à la région et à son histoire, les contextes sociaux, politiques et culturels n'ont pas cessé de changer. Il suffit pour s'en convaincre de comparer la situation culturelle et démographique et sociale de l'Alsace en 1945 avec celle d'aujourd'hui. Les changements n'ont pas manqué d'affecter le lien à des référents identitaires tels que la langue ou la religion. Aujourd'hui les deux tiers des Alsaciens ne parlent pas, ou plus, le dialecte alsacien. Et il y a presqu'autant de musulmans que de protestants dans la région, sans oublier ceux qui ne pratiquent aucune religion. Il y a donc plusieurs types d'identité individuelle ou collective en Alsace aujourd'hui, et chaque individu ou groupe mérite respect et considération.

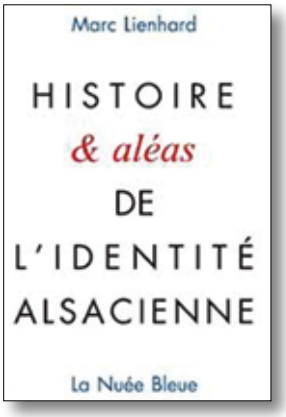

Légitimité d'une identité particulière

Faut-il renoncer à définir ce qui pourrait être, parmi d'autres identités, une manière d'être et de vivre qui se voudrait attentive à l'héritage historique de cette région, à sa situation particulière entre deux cultures, à un ensemble de valeurs marquées par l'influence de deux traditions ? Il ne s'agit pas de s'enfermer dans une forteresse identitaire mais pour faire vivre aujourd'hui des particularités culturelles ou tout simplement humaines susceptibles d'enrichir le vivre ensemble et de résister au rouleau compresseur de la mondialisation. L'identité consisterait à vivre dans une telle démarche et à la partager avec d'autres, sans complexe face à ceux qui n'admettent qu'une identité nationale et ne cessent d'agiter le chiffon rouge du communautarisme à propos des régions comme à propos des religions, en occultant le fait que l'attachement à l'identité nationale peut aussi conduire à une forme de communautarisme.

Peut-être y a-t-il aujourd'hui des chances pour une telle démarche. À la différence des derniers siècles, la réconciliation entre la France et l'Allemagne a pour effet qu'on peut aimer la langue allemande et le dialecte alsacien, qui sont liés, sans être accusé pour autant de velléités séparatistes. Nous vivons aujourd'hui dans une Europe où, du moins dans l'Europe occidentale, les nationalismes exacerbés du XIXe siècle ont le plus souvent été surmontés, même si des résurgences se manifestent actuellement. Depuis 75 ans, il n'y a plus eu de guerre entre la France

et l'Allemagne, alors qu'il y en a eu trois dans les 75 années précédentes ! Les échanges culturels et économiques entre les pays exigent aujourd'hui des réponses fortes, appelées à s'épanouir dans un cadre plus large que celui d'une nation particulière et à contribuer au renforcement de la communauté européenne.

Par ailleurs, on s'est rendu compte que chez un individu, dans une communauté ou dans un pays, il pouvait y avoir plusieurs identités et que celles-ci pouvaient être complémentaires plutôt qu'antagonistes. Pour ma part, je me définis comme alsacien, français et européen, ou encore comme chrétien et protestant, et tout simplement comme un être humain.

Perspectives et propositions

Pour chaque individu et pour chaque entité collective, il s'agit de trouver un bon équilibre entre le particulier et l'universel. Répétons-le : l'attachement au particulier est légitime. C'est une contribution à la diversité et à la richesse humaines. Mais gardons-nous de sacraliser le particulier et de l'ériger en absolu. Il y a un au-delà de l'identité particulière qui est l'universel. C'est pourquoi il convient de porter attention à tout ce qui est commun aux êtres humains et à tout ce qui les relie les uns aux autres. Ainsi donc, tout en étant enracinés dans une identité régionale, politique ou culturelle, nous aurons toujours le souci de l'universel, présent seulement de manière partielle dans le particulier. Cela s'applique aussi aux religions et aux Églises. Aucune d'entre elles ne peut prétendre représenter à elle seule l'universalité.

En second lieu, il faut s'interroger sur la manière de se référer à l'histoire. Elle fait, certes, partie des référents identitaires majeurs. Et l'on peut regretter le présentisme obsédant de la culture actuelle, l'oubli du passé et des racines, malgré la frénésie des diverses commémorations. Par ailleurs, si l'histoire est bien enseignée dans les écoles et d'autres lieux de formation, des regrets peuvent s'exprimer. Ainsi l'histoire régionale n'est guère enseignée en Alsace, une histoire qui pendant huit siècles a été différente de celle du Royaume de France. Rappelons aussi que, pendant plus d'un siècle, les petits Algériens apprenaient à l'école que leurs « ancêtres étaient les Gaulois ».

Le risque existe d'instrumentaliser l'histoire, par les choix dans l'enseignement, mais aussi par les commémorations ou les prises de position politiques. Il suffit de voir comment, à certaines époques, les historiens français et allemands s'efforçaient de prouver par un recours à l'histoire que l'Alsace était foncièrement française ou allemande. D'où la nécessité, certes, de prêter attention à l'histoire comme une composante de l'identité, mais d'éviter une instrumentalisation fallacieuse.

Évitons en troisième lieu la victimisation. Certes, l'Alsace et les Alsaciens ont été malmenés de bien des manières au cours de l'histoire. Les changements politiques se sont opérés sans qu'on leur ait demandé leur avis. Leur manière d'être, l'usage d'un certain nombre de référents identitaires ont été souvent stigmatisés voire combattus. Mais les Alsaciens furent aussi bien des fois des victimes consentantes. N'ont-ils pas souvent une propension quelque peu grégaire à se conformer aux courants dominants ?

À propos du recul du bilinguisme, Germain Muller a pu dire dans son fameux chant *D'Letschde* : « *De Kàrich hàn mir selbscht verfàhre* » (c'est nous-mêmes qui avons embourbé le chariot). C'est pourquoi, au lieu de gémir et de rêver d'une identité perdue, ne faut-il pas plutôt combattre, y compris sur le plan politique et culturel, en affirmant ce qui nous paraît essentiel dans l'héritage et dans la culture aujourd'hui ? Et sans attendre que les autorités civiles ou scolaires y apportent des remèdes.

En quatrième lieu, il ne faut pas réduire l'identité au folklore. Certes, les cigognes et les costumes omniprésents dans les dessins de Hansi n'ont pas vocation à disparaître de notre imaginaire. Et qui donc, sur le plan gastronomique, voudrait renoncer à la tarte flambée ? Mais l'identité alsacienne est encore bien autre chose.

On pourrait faire la même observation à propos de la religion. Peut-on se contenter d'une appartenance sans pratique, de quelques rites ou de l'opposition à d'autres religions ou confessions ? Là aussi le référent religieux, s'il veut se perpétuer, appelle d'autres attitudes.

Enfin, en cinquième lieu, l'affirmation légitime d'une identité devrait se faire dans le respect de l'autre, y compris les *Hergelofene*. Les manifestations d'antisémitisme ou de rejet de l'islam sont l'expression intolérable d'une identité dévoyée, synonyme de haine et d'agressivité. Qu'on le veuille ou non, l'Alsace est aujourd'hui une mosaïque de peuples, de cultures, de religions. Il importe dès lors de pratiquer un vivre ensemble paisible et de s'en tenir à une identité ouverte et respectueuse de l'autre.

C'est cela qu'on s'efforce de mettre en œuvre aussi dans les rencontres inter-religieuses et dans le dialogue œcuménique. Le but recherché est de réconcilier les différences, non de les nier ou de vouloir les supprimer.

MARC LIENHARD

1. Voir Marc Lienhard, *Histoire et aléas de l'identité alsacienne,* Strasbourg, La Nuée Bleue, 2011 ; trad. allemande : *Spannungsfelder einer Identität : Die Elsässer*, Stuttgart, Franz Steiner Verlag (Akademie der Wissenschaften, Mainz, 2013).

DOSSIER

La politique audiovisuelle en Alsace

Ce dossier critique a pour sujet la politique audiovisuelle menée en Alsace par le ministère de la Culture qui a progressivement diminué les programmes régionaux, marginalisé la langue régionale, réduit les moyens financiers et nié toute concertation. Il ne concerne pas le personnel en région, animateurs, journalistes, techniciens qui sont des professionnels (tout en regrettant que la plupart d'entre eux ne soient ni bilingues ni ouverts aux réalités alsaciennes) et ne porte pas sur le contenu des programmes (il y eut des émissions de qualité, des créations, des rencontres fructueuses entre réalisateurs et acteurs extérieurs) dont le problème est la suppression drastique du temps d'antenne et le manque cruel de moyens, ne laissant en place qu'un audiovisuel de proximité et l'une ou l'autre émission dialectale qui cautionne l'abandon.

Nous sommes face à un immense démantèlement de la radio et télévision en région. L'audiovisuel en Alsace a été saboté depuis 1945 par les gouvernements jacobins de la République (excepté cette courte embellie télévisuelle des années 1990). Les propositions de réformes faites par les militants alsaciens dans les années 1970, leur principale revendication étant l'autonomie de la station régionale, ne seront jamais entendues par la direction nationale et peu soutenues par les élus locaux. En 1982, à la suite de l'élection d'un président socialiste, le ministère de la Culture a mandaté plusieurs rapports, Querrien sur le patrimoine, Giordan sur les minorités, Coutouly sur les langues et cultures régionales à la télévision, tous resteront lettre morte.

Ce dossier interpelle aussi les militants alsaciens trop souvent concentrés sur la seule question de l'enseignement de la langue régionale qui est, bien sûr, prioritaire et fondamentale. Mais qui oublient que le public – jeunes et vieux sortis de l'école, parents et grands-parents en charge d'enfants qui ont peu profité d'une formation à la langue et culture régionales – a besoin pour assurer la transmission d'être accompagné et de rester éveillé grâce entre autres à l'écoute d'un média audiovisuel alsacien, moderne, inventif, loin des stéréotypes folkloriques, accueillant toutes les langues d'Alsace et ouvert au monde rhénan et à l'Europe.

On a beaucoup parlé de compétences spéciales pour une future entité issue de la fusion des deux départements du Rhin. Il est important que cette nouvelle institution soit aussi portée par une voix et une image fortes que seraient une radio et une télévision régionales décentralisées et bénéficiant de la plus large autonomie. Afin de promouvoir le vivre-ensemble en Alsace dans toutes les couleurs de l'arc-en-ciel et de faire exister une Alsace maintenue, tout simplement. ◗ **ARMAND PETER**

L'histoire chaotique de l'audiovisuel de service public en Alsace

Armand Peter et Jean-Pierre Berg évoquent la politique audiovisuelle du gouvernement français en Alsace depuis 1945. Ils rappellent les heures fécondes de Radio-Strasbourg puis sa transformation progressive en radio de proximité. « C'est devenu ultra-jacobin *» s'écrie l'ancien directeur de la radio régionale qui a démissionné en 2019. Quant à la télévision mise en place à partir de 1960, sa situation empire d'années en années et sa programmation s'est réduite comme peau de chagrin[1].*

La troupe du TAS (Théâtre Alsacien de Strasbourg) autour de Gustav Stoskopf (à table) à Radio-Strasbourg lors de l'enregistrement d'un «Hörspiel» (1936).

La radio, élément d'identité

L'histoire de la radio régionale de service public fonctionne comme un véritable élément de reconnaissance et d'identité pour les Alsaciens. Ce qui explique l'entêtement des culturels à vouloir préserver les acquis de la radio et à refuser le démantèlement progressif de la station.

Radio-Strasbourg est créée par le Gouvernement en 1930 afin de combattre l'autonomisme et précipiter l'assimilation culturelle et linguistique à la France. Au lendemain de la guerre, on lui concède quelques émissions en dialecte et en allemand qui seront mises à profit par Martin Allheilig, directeur des programmes, et son équipe. Travail progressivement reconnu grâce à la présence d'une troupe de comédiens et d'un orchestre symphonique (supprimés depuis par Paris).

Pour les culturels, la radio est un outil exceptionnel d'expression découvert dès les années 1950 par les écrivains qui animeront les *Hörspiel*, créations radiophoniques en dialecte, et par la population à l'écoute du célèbre « *Elsasser Oowe* » hebdomadaire, des émissions poétiques présentées par Jean-Paul Gunsett et des coproductions avec les radios allemandes[2]. André Weckmann, auteur d'une centaine de Hörspiel entre 1953 et 1977 écrit : « *Nous avons fait à la radio la révolution douce, il manquait les émissions littéraires en allemand. Emma Guntz les produira de 1979 à 1983. Puis se met en place la normalisation au nom de la "pensée unique". Martin Allheilig avait porté nos utopies littéraires à travers le désert et conduit à une renaissance*

Radiodiffusion télévision française, le programme des émissions en dialecte en avril 1958.

Germain Muller, « Sous le parasol », émission publique de Radio-Strasbourg, 1947. (Photo DR)

Martin Allheilig (à droite) et Jean-Paul Gunsett lors de la remise du Prix Schickele, Strasbourg, 1989. (Photo Alain Barrère)

inespérée »[3]. Ce paysage est enrichi par l'apport de la télévision régionale à partir des années 1960.

Le démantèlement de la radio et télévision publiques

Dans le domaine de l'information, les militants culturels avaient longtemps bataillé en proposant des réformes. Dès 1974, la transformation de la radiotélévision en station régionale autonome est revendiquée par le Front Culturel Alsacien. Elle est reprise en 1982 par le mouvement *Unsri Gerachtigkeit* qui « *condamne la séparation de la radio et de la télévision régionales, dénonce le rétrécissement du budget, l'autocensure, la neutralité fictive, l'absence d'émissions pour les enfants et les jeunes, le manque d'ouverture sur l'Allemagne et le rejet des émissions dialectales à la radio sur les ondes moyennes. Il propose une nouvelle politique culturelle de la station régionale autour de trois axes : l'enracinement dans la région, l'utilisation paritaire et mixte du français, de l'allemand et du dialecte, l'ouverture rhénane et européenne* ». Ces critiques et propositions au nom de Unsri Gerachtigkeit sont écrites par André Weckmann qui conclut : « *Je crains qu'une fois de plus on ne nous ait floués, trompés…* »[4].

Radio-France adopte une nouvelle grille de diffusion en juin 1985. *Radio-Alsace*, au mépris de toute concertation, est séparée en *France Bleue Alsace*, radio de proximité et de divertissement, et en *France Bleue Elsass* qui émet en dialecte. *FR3 Alsace* connaîtra une embellie entre 1985 et 1995 avec Georges Traband, directeur de la station et Gérard Heinz, responsable des programmes. Elle produit des films écrits par des auteurs alsaciens et accueille un grand nombre d'émissions culturelles en dialecte entre autres les rendez-vous avec les artistes proposés par Roger Siffer, Jean-Jacques Schaettel, René Eglès, Christian Hahn, les « moments poétiques » d'Emma Guntz ou encore les émissions enfantines « *Ritte, ritte Ross* » d'Armand Peter et son équipe.

En Alsace

Le Front culturel demande une chaine de télévision régionale

De notre correspondant

Rien à voir avec l'autonomisme

JEAN-CLAUDE HAHN.

Dès 1974, la transformation de la radiotélévision en station régionale autonome est revendiquée par le Front Culturel Alsacien (article publié dans *Le Monde*, 20 octobre 1974).

Tournage de la première émission «Ritte, ritte Ross» avec Charles Giraud, réalisateur. (FR3 Alsace, 1984).

Mais peu à peu, tout s'arrête faute de moyens et d'heure d'antennes, la culture alsacienne se réfugie dans l'humour, la rigolade, le culinaire, parfois rehaussée de quelques beaux films, fictions ou documentaires sur l'histoire des Alsaciens dans la Seconde guerre mondiale. À la fin du XXe siècle, l'institution audiovisuelle ne représente que faiblement les capacités innovantes et créatrices de la région.

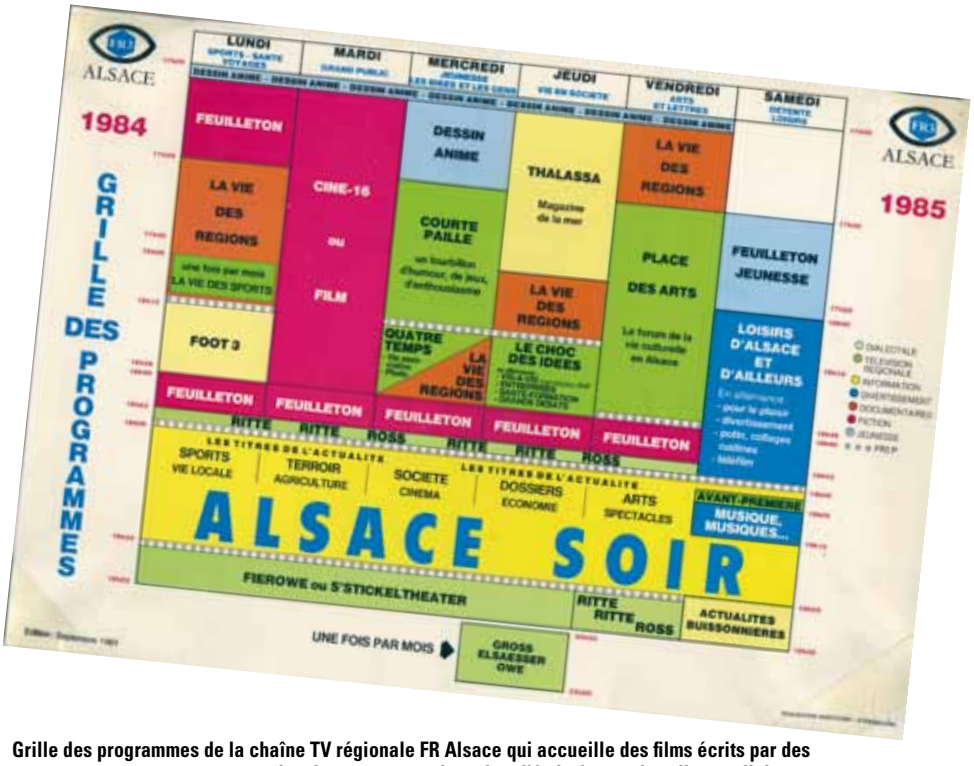

Grille des programmes de la chaîne TV régionale FR Alsace qui accueille des films écrits par des auteurs alsaciens et un grand nombre d'émissions culturelles en dialecte.

1. Armand Peter, producteur à *Radio-Alsace* dans les années 1980 est le créateur des enfantines *Ritte, ritte Ross* à la télévision ;
Jean-Pierre Berg, ancien fonctionnaire de la Commission Européenne est vice-président de l'ICA / Initiative Citoyenne Alsacienne.

2. Voir Jean-Paul Gunsett, *La radio au service de la littérature en Alsace, de Radio-Strasbourg-PTT à FR3 Alsace*, in Revue Alsacienne de Littérature, n°58, 1997

3. André Weckmann, *Ab ens morn / Vers nos lendemains*, 2015

4. Propositions de *Unsri Gerachtigkeit* pour une station régionale autonome, 1982

« M'r sin zwei armi Litt… », deux mendiants à « Ritte, ritte Ross » (1985). Dessin d'Alain Kauss.

La télévision régionale, servir le dialecte ou le neutraliser ?

C'est l'une des questions abordées par Pascale Erhart dans cette pertinente étude intitulée « *Les langues de la télévision régionale alsacienne* » publiée en 2010[1]. L'auteure s'intéresse à la place des dialectes alsaciens dans la programmation de *FR 3 Alsace* et cherche à dégager les facteurs qui ont conduit ou non à la production des émissions dialectales.

Elle retient trois périodes dans l'évolution de la station régionale :

- jusqu'à début des années 1980, le démarrage et la quête d'identité de la nouvelle chaîne (c'est la période de Martin Allheilig, directeur des programmes),
- de la réforme de l'audiovisuel de 1983 qui met en place *FR3 Alsace* au début des années 1990, une forte diffusion d'émissions dont un grand nombre en dialecte,
- le passage à *France 3 Alsace* depuis 1992, marqué par une nouvelle centralisation au niveau national, la baisse des émissions dialectales (maintien de *Rund Um* quotidien de l'info en dialecte et succès de *Tintin* en dialecte) et l'ouverture à l'allemand (sous-titré) grâce à plusieurs émissions transfrontalières.

L'auteure conclut : « *Le frein qu'ont constitué (et que constituent encore) les orientations fortement centralisatrices de la direction nationale de la chaîne, ainsi que l'absence de moyens fournis par celle-ci expliquent certes la part restreinte d'émissions régionales en dialecte, mais donnent également une impression d'absence de réflexion sur les missions d'une chaîne de télévision régionale en terme de langues. Tous ces éléments permettraient alors d'expliquer pourquoi l'occasion a été manquée par les responsables locaux de* France 3 *de faire passer la chaîne de simple reflet du déclin des pratiques dialectales en Alsace à un moteur dynamique relançant la transmission d'une génération à l'autre* ».

1. *Revue d'Alsace*, n°136, 2010.

Sans voix ?

En 2016, France Bleu Elsass, *station de service public en dialecte, est diffusée seulement numériquement et a cessé d'émettre sur ondes moyennes. Son nouveau directeur, Hervé de Haro, transforme France Bleu Elsass « démotivée et sans auditeurs » en première radio web avec le concours de médias allemands.*

Cette ouverture rhénane et la pratique de la langue régionale (dialecte et allemand) sont formidables. Mais le directeur précise : « *Il faut réunir deux conditions : la radio numérique terrestre et le maintien des postes. Mais j'ai le sentiment que Paris ne veut pas de la RNT car cela assurerait une pérennité à la radio* [1] ». Ce projet innovant repose sur une immense contradiction : le numérique est adapté à un public jeune qui podcaste, webe et highphone « *où elle veut et quand elle veut* » mais qui ne comprend pas ou peu la langue régionale. Alors que les auditeurs encore bilingues à l'écoute de l'ancienne radio en linéaire ignorent le plus souvent les nouvelles technologies. La solution serait ailleurs : la fin des ondes moyennes était l'occasion pour *France Bleu Elsass* de retrouver sa sœur francophone *France Bleu Alsace*, séparée en 1985, qui émet en modulation de fréquences, et de mettre en place une seule structure régionale au service de l'information, de la musique et de la création dans toutes nos langues, une radio alsacienne qui ressemblerait à un melting-pot de *France Culture, France Musique* et *France Info* en français, dialecte et allemand ouvert sur le monde rhénan et l'Europe.

La présidente de Radio France, Sibyle Veil, enfonce le clou en affirmant que « *la modernisation engagée vise à permettre à toutes les chaînes de produire en tant que média global, à la fois du son, de la vidéo et du texte… la voix est la nouvelle frontière du numérique mais l'usage du smartphone est massif* [2] ». On peut craindre au contraire que le passage au numérique radiophonique et à son cortège de vidéos et de photos détruit ce qui faisait la force et le sens profond de l'ancienne radio : sa dimension orale qui ouvrait par la voix, le son, le bruitage, la musique des mots… à l'écoute, au rêve, à l'imaginaire.

Dessin Roland Peuckert (1978).

Hervé de Haro a démissionné en mai 2019[3] regrettant la nouvelle politique du ministère et son plan de réduction. Il écrit : « *C'est devenu ultra-jacobin. Paris sait et dit : vous faites ce qu'on vous dit, y compris pour le contenu… Le danger pour l'Alsace est imminent. La nouvelle grille va apporter des modifications pour les deux radios alsaciennes.* Radio France *a adopté une organisation avec une France coupée en quatre avec un délégué territorial à la tête de chacune des quatre zones…* ». Et de conclure : « *Je n'ai jamais vu une région qui se défendait si mal* ». On peut regretter le départ d'un directeur ouvert aux affaires alsaciennes mais pourquoi cette absence d'information et de concertation de sa part avec les militants alsaciens qui ignoraient tout de ses choix et de ses difficultés (et qui écoutaient si peu *France Bleu Elsass*) ?

Sans image ?

À la télé régionale, c'est le flou en attente de la nouvelle organisation de l'audiovisuel qui vise à la mettre au service d'un Grand Est plus grand que la Belgique. En Alsace, nous savons combien une chaîne régionale porte à merveille l'image et la voix d'un territoire, ayant connu dans les années 1980 une station richement dotée en temps d'antennes et en moyens importants qui seront supprimés par la chaîne nationale profitant de l'arrivée des télés privées pour se re-centraliser. Malheureusement le privé comme le public en région sont trop souvent tombés dans le bavardage et le divertissement…

Aujourd'hui il faut oser aller plus loin et mettre en place un pôle audiovisuel régional de service public confié à

une structure autonome financée par l'État, les collectivités territoriales, la publicité et les utilisateurs… Et pourquoi pas une chaîne à péage modéré ?

Cette réforme ne concerne pas seulement les régions à forte identité comme l'Alsace et la Bretagne mais toutes les régions françaises. Les anciennes stations régionales, décentralisées et autonomes, en plus de leur production locale, seraient invitées à se spécialiser dans une thématique liée à leur situation et caractères spécifiques et créant des émissions de qualité à échanger entre elles.

La rédaction nationale de *France 3* dont les informations et la programmation font souvent double emploi avec *France 2* serait supprimée et pourrait donner naissance à une nouvelle chaîne numérique pour un jeune public mais, de grâce, laissez aux réfractaires des nouveaux gadgets la télé régionale linéaire à regarder sur écran. Il faut créer une « *fédération de télévisions régionales* » écrit Rémy Pflimlin, ancien président de *France-Télévision*[4], des chaînes de plein exercice au service des vieilles provinces et pays historiques car elles seules s'inscrivent dans l'histoire passée et présente du petit pays en favorisant la promotion de toutes les langues et cultures régionales, l'information de proximité en collaboration avec les forces vives en région, la réalisation d'émissions en soutien aux équipes locales de production et la création au service des acteurs culturels qui veulent vivre et créer au pays. Afin de mieux vivre ensemble, *d'heim*, chez soi, en France dans une Europe des régions.

ARMAND PETER

1. Toutes les citations de Hervé de Haro sont tirées de son entretien avec Joël Hoffstetter in *L'Ami Hebdo* du 14 juillet 2019

2. In *Le Monde* du 15 octobre 2018

3. Il a quitté le Groupe *Radio France* pour devenir directeur délégué du groupe *Radio Caraïbes Internationnal*

4. In Rémy Pflimlin, *Tableaux d'une télévision, 2017*

À quand de vrais médias audiovisuels publics régionaux pour l'Alsace ?

Depuis 1945, le retour et l'intégration à la France se sont faits par assimilation… progressive. Sur le plan des médias on peut considérer que jusqu'en 1959 une certaine continuité a prévalu avec la période de l'avant guerre. Les choses ont changé radicalement à partir de 1959 par une « reprise en mains » et un alignement selon des critères nationaux. Peut-on y voir un lien avec l'avènement de la Ve République en 1958 ?

Aujourd'hui quel rôle jouent les médias audiovisuels régionaux pour le maintien de l'identité alsacienne ou pour l'accélération de sa disparition ?

La question est d'autant plus importante que la création de la nouvelle région « Grand Est » en 2016 – qui englobe l'Alsace, la Lorraine et l'ancienne région Champagne-Ardennes – a fait disparaître une représentation politique propre à l'Alsace qui ne sera pas compensée par la mise en place de la Collectivité européenne d'Alsace (CEA) le 1er janvier 2021. Donc, à terme, en l'absence de sortie du Grand Est,

Dessin Roland Peuckert (1978).

on peut craindre une disparition du peu d'audiovisuel public propre à l'Alsace : *France 3 Alsace* et *France Bleu Alsace*.

Avons-nous de vrais médias audiovisuels publics propres à l'Alsace, dignes de ce nom ? Assurément la réponse est négative !

La situation est très insatisfaisante car ce qui frappe c'est, sauf exception, l'illisibilité, la pauvreté de la programmation et l'insignifiance du temps de décrochage réservé au bénéfice de l'antenne régionale par rapport au réseau national. Ce n'est pas la programmation de l'un ou l'autre magazine qui modifie l'impression d'ensemble. Ce n'est pas la peine de faire la comptabilité des heures de diffusion. On sent que les médias audiovisuels publics régionaux français souffrent d'un manque de volonté politique et donc de moyens budgétaires ; qu'ils sont « plaqués » dans le paysage audiovisuel ; qu'ils ne font pas corps avec la région ; qu'ils ne sont pas enracinés et donc pas appropriés par les Alsaciens. Cela est vrai des présentateurs télé et plus encore des présentateurs radio, qui nous apparaissent totalement anonymes, hors sol.

Nous ne pouvons que constater que *France 3* et *France Bleu Alsace* ne sont pas une vraie télévision et une vraie radio régionales, mais une chaîne et une station nationales sans lisibilité éditoriale, qui comprend chacune dans sa programmation des décrochages régionaux limités dans le temps à certaines heures plutôt de faible écoute. La programmation radio par exemple se concentre sur la chanson française et des informations pratiques (route, sorties, cuisine, jeux...). On n'aura pas la cruauté d'esquisser une comparaison avec l'organisation et les moyens du SWR en Allemagne.

Ce qui frappe, c'est l'indifférence de la classe politique alsacienne par rapport à ce sujet. Pourtant il est essentiel puisqu'il s'agit rien de moins que la survie de l'identité culturelle et linguistique de l'Alsace. Au niveau de certains élus et de certains partis on sent même une certaine hostilité par rapport à une affirmation forte de l'identité, de la langue et la culture régionales par peur pour l'unité nationale, laquelle n'est pourtant en rien menacée. Au contraire, on ne devrait que se féliciter de la richesse de la diversité régionale en France, de la contribution de cette diversité au rayonnement et à l'image du pays.

Ce qui frappe encore plus, c'est l'indifférence, le manque d'engagement, le renoncement de la part d'une partie importante de la population alsacienne pour le maintien et le rayonnement de sa propre culture : pour continuer à s'exprimer dans sa langue maternelle et pour perpétuer ses propres traditions. C'est une situation qui est rarissime. La raison qui est souvent avancée c'est le souhait de ne pas se singulariser, de s'intégrer, « d'être comme les autres ». Sur ce plan, la réussite est totale. « Un peuple qui n'a pas de mémoire, n'a pas d'avenir » répète-t-on souvent. Il est vrai que ni le système d'enseignement national ni les médias audiovisuels régionaux ne font la place qu'il faudrait à l'histoire, la géographie, l'économie, la langue et la culture régionales sous toutes ses formes. La transmission de cet héritage unique va donc être rapidement interrompue.

Au niveau de l'audiovisuel régional public, on a comme l'impression que tout est organisé de telle façon que les auditeurs et téléspectateurs un peu « exigeants » au niveau de la qualité se tournent tout naturellement vers les médias nationaux. Mais, signe encourageant, on observe que des médias régionaux privés, tant au niveau de la radio que de la télévision font un réel effort pour témoigner de la vie en Alsace , des opportunités économiques, des manifestations culturelles. Ils s'intéressent prioritairement aux jeunes, aux sportifs, aux personnes en recherche de formations et d'emploi y compris transfrontalier. Cependant, eux non plus ne semblent pas vraiment intéressés à faire revivre et développer les différentes facettes de notre culture régionale. La peur de ne pas assez intéresser les jeunes, probablement !!! Il ne faut pas baisser les bras mais inviter ces médias à relever le défi !

JEAN-PIERRE BERG

Radios libres et télévisions privées

La contestation anti-nucléaire très forte en Alsace, peu relayée par la presse, est à l'origine de la création en 1977 de la première radio libre, *RVF/Radio Verte Fessenheim*, qui émettra clandestinement pendant quatre années. Elle deviendra en 1981 *Radio Dreyeckland* autorisée après trois années de tolérance en 1984. Elle se définit comme une « *radio de lutte et de contre-information, faite par les auditeurs, au service des innovations sociales progressistes* » (communiqué de février 1984).

La télévision privée a pris le relais. Jean-Jacques Schaettel, ancien journaliste, crée la société *Carmin Films* en 1988 qui réalisera des films pour les chaînes publiques et qui soutiendra plusieurs projets militants. En 1999, il lance la chaîne *Alsatic* qui deviendra *Alsatic TV* en 2006.

Les radios dites libres deviennent radios commerciales y compris l'ancienne militante radio *Dreyeckland*. La télévision privée est passée sous le contrôle de la presse écrite. Les deux quotidiens, les *DNA* et *L'Alsace,* ont racheté fin 2009 la chaîne *Alsatic* devenue *Alsace 20*, chaîne régionale qui émet en français et en dialecte.

Dans ce paysage audiovisuel aux mains des managers, on retiendra la présence pertinente d'un nouveau venu, non commercial, militant, *La-Feuille-de-Chou*, blog créé en 2004 par Jean-Claude Meyer, nouvel artisan « *d'une presse quotidienne radicale au capital illimité d'indignation* ».

Enregistrement public de *Radio Verte Fessenheim* (RVF), Ostwald 1980. (Photo Jean Dentinger)

DES PROPOSITIONS

Au service de la survie de l'identité alsacienne

Le constat de l'absence de vrais médias audiovisuels publics en région, débouche nécessairement sur des propositions pour la mise en place de programmes de qualité au service de la survie de l'identité culturelle et linguistique de l'Alsace. La matière est là, inexploitée dans tous les domaines de la culture, de l'histoire, du tourisme, de la vie économique et politique.

Le théâtre

Aucune pièce de théâtre en alsacien, aucun spectacle de cabaret satirique n'est plus programmé par *France 3* ni en direct, ni après enregistrement, alors que ces modes d'expression sont très vivants à travers toute la région.

Musique et chorales

L'intérêt pour la musique et le chant choral est une spécificité alsacienne. Il y a 1400 chorales en Alsace et 36 000 choristes. Il y a aussi un nombre impressionnant d'ensembles musicaux, de groupes de jeunes qui cherchent à obtenir une visibilité. Que ce soit des ensembles de musique classique, moderne ou folklorique. Aucune plage horaire radio ou télé n'est consacrée à ces ensembles orchestraux, même pas à l'orchestre philharmonique de Strasbourg ni aux chorales laïques ou religieuses et encore moins à la musique folklorique.

Littérature et création artistique

La littérature alsacienne est riche de son passé puisque ses débuts remontent au Moyen Âge. Elle est trilingue, allemand, alsacien, français. L'expression linguistique alsacienne est suivant le cas, tout à la fois, savoureuse, truculente, imagée et poétique. Les auteurs de toutes les trois expressions linguistiques méritent d'être connus. Malheureusement aucun média audiovisuel régional n'a jamais programmé de magazine littéraire permettant la présentation d'un auteur, d'une oeuvre, d'un courant de pensée qui s'inscrirait par exemple dans l'espace rhénan… On pense aux frères Matthis, à André Weckmann, Nathan Katz, Claude Vigée, René Schickelé et bien d'autres. Il en est de même pour d'autres créateurs, qu'il s'agisse de peintres, de sculpteurs, etc..

Du temps de *Radio-Strasbourg*, le quatuor Roos a souvent accompagné les émissions de radio. Photo Jean de Srebnicki.

Histoire et tourisme

A-t-on le souvenir de la programmation d'une émission entièrement consacrée à un événement historique significatif autre que lié à la Première ou la Seconde guerre mondiale ? Et pourtant, l'Alsace a une histoire très riche depuis son appartenance au Saint Empire et à son incorporation au Royaume de France. Il y a une foule d'événements et de personnages régionaux qui mériteraient qu'on en parle d'une manière ou d'une autre. D'autant que l'évocation historique peut être au service de l'éducation populaire et du tourisme.

Sport

Tout le monde sait qu'au niveau de la notoriété, le champion de rallye automobile Sébastien Loeb est plus connu en Alsace qu'Albert Schweitzer! Aujourd'hui il n'y a pas un domaine plus porteur au niveau régional et local auprès des jeunes et des moins jeunes que le sport et la compétition sportive. Et pourtant, *France*

3 Alsace ne retransmet pas de matchs en direct. Que ce soit pour le football, le basket, le handball, le hockey ou d'autres sports. Quel est le problème ? Est- ce que les fédérations sportives régionales ne sont pas demandeuses ? Est-ce une question de droits de retransmission à payer aux fédérations ? Est-ce une question liée à l'absence d'autonomie de programmation de *France 3 Alsace* ? Est-ce plutôt le fait que la direction nationale de la chaîne veut donner la priorité à la programmation nationale.

Vie économique et sociale

Il manque une plage horaire permanente pour une émission régulière centrée sur l'économie régionale alsacienne. Ses défis, ses succès, ses problèmes. Une foule de questions se posent en permanence au niveau global, au niveau des branches d'activités, au niveau des entreprises, au niveau des syndicats. Par exemple, que représente la création de la région Grand Est pour l'économie alsacienne ? Représente-t-elle un gain ou une perte d'image pour les investisseurs internationaux intéressés à produire en Alsace ? Quelles conséquences sur la coopération avec les entreprises allemandes et suisses ? L'économie alsacienne va-t-elle davantage se tourner vers l'Ouest, se détourner de l'Est ? Qu'en est-il de l'adaptation des formations techniques et linguistiques ? Qu'en est-il de l'évolution du marché de l'emploi, notamment transfrontalier ? Bon nombre de téléspectateurs se posent ces questions qui sont sans réponses.

Vie politique

À quand la retransmission en direct des travaux des deux Conseils départementaux puis du futur Conseil d'Alsace et du Conseil régional comme sont retransmis les travaux de l'Assemblée Nationale. Le téléspectateur-citoyen ne veut plus seulement être informé sur un sujet majeur en deux minutes dans un journal télévisé de vingt minutes. Il souhaite comprendre les enjeux des questions d'actualité régionale par des interviews et mieux encore, des débats à organiser par les médias audiovisuels régionaux au même titre que les débats organisés par les chaînes nationales sur les enjeux nationaux. Il souhaite participer directement. *France 3 Alsace* a tenté de répondre partiellement à cette question en programmant le samedi matin un débat de société "*La voix est libre*". Malheureusement à une heure de faible audience, donc déprogrammé depuis et non remplacé. D'une manière générale, il faut bien constater que les médias audiovisuels régionaux ne sont pas utilisés d'une manière optimale

« Nous ne pouvons que constater que France 3 n'est pas une vraie télévision régionale… »

pour faire connaître aux auditeurs / téléspectateurs les personnalités politiques et les décideurs de leur région. Il y a incontestablement des progrès substantiels à faire dans ce domaine dans l'intérêt de tous et surtout de la démocratie.

Finalement, l'alternative est assez simple

• Voulons- nous de vrais médias audiovisuels publics propres à l'Alsace, dignes de ce nom qui par leur moyens budgétaires, leur durée de diffusion, leur capacité de décision en matière de programmation constituent une contribution importante à la transparence de la vie politique, à la diffusion de la langue et la culture régionales, à la présentation des enjeux économiques, à la valorisation de notre patrimoine historique et de la vie culturelle de notre région ? D'après le dernier sondage disponible 74 % des Alsaciens interrogés sont en accord avec cette demande !

• Ou, sommes- nous d'accord pour nous contenter de la situation insatisfaisante actuelle ?

Dans le débat en cours sur la volonté de sortir du Grand Est et de ne pas se contenter des compétences limitées octroyées à la Collectivité européenne d'Alsace, doit figurer l'obtention de compétences partagées avec l'État en matière d'audiovisuel public au niveau régional. N'est-ce pas finalement le rôle des élus, hommes et femmes politiques, d'être le « porte-parole» de la volonté générale ? Encore faut-il que cette volonté s'exprime avec la conviction nécessaire ! Il n'y a pas de démocratie sans engagement. **JEAN-PIERRE BERG**

Demain ?

Régulièrement, l'Initiative Citoyenne Alsacienne et la Fédération Alsace Bilingue demandent que l'audiovisuel en région prenne en compte de façon sérieuse la langue et la culture régionales. Dans ce sens, leur Président, Pierre Klein, est l'un des rares qui, régulièrement depuis des années, interpelle les responsables de la radio et de la télévison tout comme les élus pour demander un projet global, un statut, un financement pérenne et une programmation conséquente pour la culture régionale dans l'audiovisuel public.

Rappelons que l'article L1426-1 du code général des collectivités territoriales, avec la modification introduite par la loi du 2 août 2019 sur la collectivité européenne d'Alsace autorise les collectivités territoriales ou leurs groupements à éditer un service de télévision destiné aux informations sur la vie locale ou à la promotion des langues régionales, diffusé par voie hertzienne terrestre ou par un autre réseau. Ces collectivités peuvent donc éditer et gérer elles-mêmes un service public de télévision locale ou bien faire appel à un tiers, professionnel de l'audiovisuel. Ces dispositions pourraient être utilisées par la nouvelle collectivité européenne d'Alsace dans le cadre de ses compétences en matière de promotion de la langue et de la culture régionale.

Pour une radio Rejeböje en Alsace

Nous publions ici des extraits de l'intervention d'Armand Peter au débat « Quelle radio et télé en Alsace ? » organisé par l'association Atelier Alsacien en novembre 1983 à l'Agora Saint-Nicolas à Strasbourg. Les propositions évoquées qui concernent la radio sont toujours d'actualité. L'auteur a réalisé en 1984-1985 à Radio-Alsace *les émissions* E Loch im Kopf, *entretiens avec les incorporés de force et* Lumpe alt Yse oder die neue Romantik am Oberrhein.

Richard Weiss chez Mme Philomène Iltis, à Strasbourg. Née à Mulhouse, élevée à Colmar, domiciliée à Strasbourg, Mme Iltis a fait le bonheur du jeune chercheur par la variété de son répertoire. (PHOTO DN)

« Horrische Jungi, d'Alte singa », une émission de Richard Weiss à *Radio-Strasbourg* (in DNA du 1er avril 1975).

« Oui, nous voulons une radio alsacienne véritablement décentralisée, ouverte à toutes les expressions linguistiques et à toutes les forces vives de cette région, une radio qui s'appuie sur la création, la critique et la mémoire, une radio de concertation à l'écoute des habitants et accordant une large place aux usagers. La radio doit porter, illustrer la création régionale, être l'écho, le prolongement, l'amplificateur de tout ce qui vit, crée, cherche en Alsace. Par création, il s'agit de l'œuvre de l'artiste mais également du travail de tous ceux qui font dans l'innovation et l'expérimentation en matière d'information, d'éducation, d'environnement, de vie sociale, économique, associative… La radio est le seul média qui puisse renouer avec la dimension du rêve et de l'imaginaire. Il faut mettre en scène et en ondes fictions, récits, contes, légendes, mythes et remettre à l'honneur lectures, feuilletons, dramatiques, créer l'occasion poétique et musicale, l'émotionnel. La radio peut susciter une nouvelle écriture radiophonique, œuvres audiovisuelles car elle fabrique aussi les plus belles images, celles qu'on imagine…, la voix, le bruit, le son, la musique des mots… utilisés à des fins de vulgarisation ou de recherche.

Un effort tout particulier est à faire dans le domaine de l'enfance et de la jeunesse : création dialectale pour la petite enfance, matériau sonore pour les parents et enseignants, expériences pédagogiques d'émissions scolaires et extrascolaires, émissions réalisées par les enfants et les jeunes, ouverture à des individus et groupes informels (associations, MJC, bandes de quartier…). Pour une radio de concertation : il faut restaurer la fonction critique en proposant débats, discussions, tribunes dans tous les domaines, former à la critique et susciter la critique des émissions. Se préoccuper davantage de la vie politique, étoffer l'information avec dossier, magazine, portrait, entretien en français et en dialecte, développer un journal en langue allemande, en prime la météo en dialecte et le match de foot e halbzitt uf elsassisch, *et s'ouvrir au monde rhénan, alémanique, germanique, à sa culture, à ses chansons, à son histoire…*

Il manque encore une dimension collective, celle des gens qui se reconnaissent dans un territoire, une langue, une histoire et qui veulent discuter de la tradition et de la modernité en Alsace. Pour une radio de mémoire à l'écoute du vécu quotidien. Les petits pays ont une mémoire, les paysages ont une mémoire, les usines, le monde du travail, l'économie et la société en mutation, la fête, la cuisine… s'inscrivent dans une mémoire que les gens portent ou oublient, qu'il faut susciter, réveiller, ce qui suppose une réflexion et une recherche loin de tout bavardage. Il est urgent d'ouvrir les dossiers de l'histoire contemporaine : l'Alsace avant 1918, les grandes crises, l'immigration, les années de paix et de guerre… Il est grand temps de faire prendre parole, de rendre témoignage. Ce travail de collectage et d'archivage est une œuvre de réappropriation de notre histoire. Pour faire de la radio alsacienne notre miroir et notre voix dans toutes les couleurs de l'arc-en-ciel.»

ARMAND PETER

Une conception surprenante de l'autonomisme

Le nouveau livre d'Alfred Wahl a suscité diverses réactions. Nous reproduisons des extraits de deux textes critiques. Ceux-ci sont loin d'épuiser la discussion et nos colonnes restent ouvertes à d'autres opinions ou à une réponse de l'auteur.

L'association *Unsri Gschicht* nous a communiqué une analyse critique du livre d'Alfred Wahl qui constitue la version courte d'un commentaire plus détaillé paru récemment dans les *Cahiers Joseph Rossé* (n° 2).

Autonomisme, l'impossible définition ?

Alfred Wahl, son auteur, a estimé qu'il fallait contrer les ouvrages récents « *sur les mouvements de l'entre-deux-guerres* », car « *l'autonomie et les autonomistes* » y « *apparaissent sous un jour positif* ». Ce livre n'existerait donc pas si Pierre Klein, Bernard Wittmann, Michel Krempper n'avaient entrepris de combler un vide historiographique.
Cet ouvrage est traversé par une faille qui trouve ses origines dans l'introduction : l'auteur ne définit pas le terme de son sujet, à savoir l'autonomie. Il a recherché dans le *Larousse* la définition de l'autonomisme, qu'il résume à ses lecteurs par « *une revendication militante souvent d'inspiration régionaliste* », en constatant qu'aucune précision n'est donnée quant à la nature de cette revendication. En fait, il a tronqué la définition, qui mentionne une « *revendication militante de l'autonomie politique* ». Il suffit alors de chercher la définition d'autonomie : « *Situation d'une collectivité, d'un organisme public dotés de pouvoirs et d'institutions leur permettant de gérer les affaires qui leur sont propres sans interférence du pouvoir central* ».
Du flou conceptuel découle une erreur fondamentale affirmée dès l'introduction : « *l'Alsace a connu une réelle autonomie tout au long de la période allant de 1871 à 1940* », parce qu'elle « *a toujours disposé d'un arsenal juridique propre et d'une organisation religieuse et scolaire particulière* ». L'autonomie, c'est se doter soi-même d'un arsenal juridique propre et mettre en place une organisation religieuse et scolaire par l'exercice du pouvoir législatif dans le cadre d'un parlement régional. Or l'Alsace-Lorraine ne disposait d'un parlement régional exerçant des pouvoirs législatifs qu'entre 1877 et 1918. Bref, M. Wahl confond régime d'exception et autonomie : le droit local ne peut être assimilé à l'autonomie.

Pas d'autonomie pour le Reichsland ?

La première des quatre parties de l'ouvrage est consacrée au *Reichsland*. M. Wahl voit dans la non introduction en Alsace-Lorraine des lois sociales de Bismarck par le *Statthalter* von Manteuffel (elles seront introduites plus tard) « *une forme d'autonomisme [...] contraire à l'intérêt des salariés* ». Or, une décision prise par le gouverneur non élu d'un territoire ne peut en rien être assimilée à l'autonomisme. L'auteur entreprend plus loin de démontrer à nouveau que « *l'autonomie ne fut pas positive pour toutes les catégories de la population* », car elle aurait repoussé de nombreuses années l'introduction du code du travail allemand, particulièrement favorable aux travailleurs, et aussi empêché l'adoption de l'impôt progressif sur le revenu, rejeté par l'assemblée régionale (*Landesausschuss*). Or, le décalage avec le reste de l'Allemagne sur ces questions ne peut pas être attribué à l'autonomie, puisque l'Allemagne était constituée d'États confédérés autonomes. Par ailleurs, dans le rejet de l'impôt progressif sur le revenu, ce n'est pas l'autonomie qui est en cause mais la non-représentativité de l'assemblée régionale.
L'auteur passe ensuite en revue les différentes forces politiques qui se constituent dans les années 1890. Il voit un lien entre la reprise des revendications autonomistes et le « *mouvement culturel régionaliste* » de « *repli sur le passé et sur la région* ». L'autonomisme serait « *un moyen politique pour les notables traditionnels de conserver leur pouvoir* » face « *aux dirigeants des partis modernes, qu'il s'agisse des socialistes ou même du* Zentrum ». Or le *Zentrum* alsacien porte lui aussi un programme autonomiste. On en arrive à la constitution de 1911 et à son application. M. Wahl dresse l'étrange constat qu' « *il fut impossible de constituer une force unie en faveur de l'autonomisme* » lors des élections pour le *Landtag*. C'est que toutes les forces politiques régionales étaient en faveur de l'autonomisme : une union aurait signifié la constitution d'un parti unique ! L'auteur écrit plus loin que l'autonomie était « *très relative* », puisque « *le* Reichsland *ne jouissait pas de l'autonomie* ». Il faudrait savoir !

Land un Sproch **a consacré en septembre 2015 un numéro spécial aux autonomismes en Alsace. Il reste d'actualité et disponible à l'achat. En quelques pages une présentation sérieuse et actualisée.**

L'autonomisme, un communautarisme ?

M. Wahl commence son étude de la période 1918-1924 par un tour

d'horizon des autres mouvements autonomistes en France. Les présentations sont très succinctes et on comprend vite, à leur formulation, que ces résumés ne sont pas honnêtes. Avant même d'avoir abordé l'autonomisme alsacien d'entre-deux-guerres, l'auteur est déjà capable « *d'esquisser quelques traits communs à tous et que l'on pourrait retrouver en Alsace* » : apparition après la Grande Guerre, apogée entre 1924 et 1932, puis « *radicalisation* » et « *influence du nazisme et de l'extrémisme de droite en général* ».
On arrive bientôt dans le dur du sujet avec la recomposition du paysage politique alsacien après 1918. Le récit de la rédaction du programme du parti catholique (UPR) est confus : le projet régionaliste du Dr. Pfleger est présenté comme « *autonomiste, même modéré* », et le projet autonomiste de l'abbé Haegy comme « *clairement régionaliste* ». M. Wahl voit dès le début des années 1920 se structurer une « *opposition à la France* » dont l'inspirateur serait Haegy. On constate à cette occasion que l'auteur, tant attaché à la prise en compte du contexte quand il s'agit de la politique de la France, use d'expressions actuelles connotées très négativement pour présenter l'abbé, comme partisan d'une société « *théocratique* » et « *communautariste* ».

L'autonomisme, séparatiste par essence ?

La troisième partie de l'ouvrage court de 1924 à 1929 et s'intitule « *autonomisme et séparatisme* ». On y aura droit à un beau mélange, étant donné que l'auteur est convaincu que les autonomistes sont des séparatistes masqués. Il cite, à l'appui de sa thèse, des propos qu'aurait tenus l'abbé Gromer, dirigeant de l'UPR de Haguenau, dans une réunion politique en 1924 ; des paroles rapportées par la police, qui n'ont peut-être jamais été formulées ainsi. M. Wahl oppose, avec pertinence, « *deux conceptions du monde* » : celle des autonomistes catholiques et celle du gouvernement de gauche issu des élections de 1924. Moins pertinent est le choix des mots pour présenter la première : l'autonomisme catholique serait un « *traditionalisme* » ou un « *fondamentalisme* ». M. Wahl relate la mobilisation des catholiques contre les écoles interconfessionnelles

Une institution actuelle qui illustre ce qu'est l'autonomie : le régime complémentaire d'assurance maladie d'Alsace-Moselle est doté depuis 1995 d'une instance de gestion (dont le conseil d'administration a son siège à Strasbourg) compétente pour déterminer la liste des prestations, le taux de remboursement et le taux des cotisations.

projetées par plusieurs municipalités alsaciennes. Il souligne avec raison que « *l'offensive en faveur de l'école interconfessionnelle avait eu une origine locale* », mais exagère en disant qu'elle « fut directement responsable » de la constitution du mouvement autonomiste.
On en arrive à la « *genèse de l'autonomisme* ». En lisant le récit de la naissance de la *Zukunft* en 1925, on découvre que les membres de l'équipe rédactionnelle étaient des séparatistes qui n'osaient pas « aller au bout de leurs idées ». Lorsque la *Zukunft* brandit la menace de l'autodétermination en guise de chantage pour obtenir de la France l'arrêt de l'assimilation, elle devient séparatiste aux yeux de M. Wahl ; le jugement contraire de l'historien Karl-Heinz Rothenberger ne lui semble « *guère pertinent* ». En 1927, « *le gouvernement ne pouvait plus rester inerte* », estime M. Wahl, avant son développement sur « *la répression* ». En 1928, ce sont les élections législatives où on découvre, avec surprise et sans explication, que Joseph Rossé « *se trouvait déjà très marginalisé* » au sein de l'UPR. 1928, c'est aussi le procès de Colmar. L'auteur divise les accusés en deux groupes : ceux qui affichent leurs idées séparatistes et ceux qui les dissimulent.

L'autonomisme, une forme alsacienne du fascisme ?

La dernière partie couvre la période 1929-1940. Avec son titre « *modération des autonomistes, activisme des séparatistes nazis* », elle s'annonce, compte tenu de ce qui a été relevé précédemment, pour le moins difficile à suivre. Les élections cantonales de 1928 – malgré tout traitées dans cette partie – sont les premières depuis la structuration des forces autonomistes. M. Wahl retient de la poussée électorale des autonomistes… que ces derniers ne sont pas majoritaires. L'auteur relate ensuite le succès des autonomistes aux élections municipales de 1929 à Strasbourg et à Colmar. « *Les répercussions furent considérables, d'autant qu'il ne s'agissait pas de simples* Heimatrechtler *[…] mais très majoritairement de séparatistes* », estime-t-il.
Au début des années 1930, « *les séparatistes de la* Landespartei » ne prennent plus « *la précaution de faire allégeance formelle à la France* », affirme l'auteur. Quand on sait que celui-ci considère comme séparatiste un tract circulant en 1931 à l'université de Strasbourg pour appeler « *à un retour à la langue allemande* », on sait qu'il ne faut pas accorder trop de crédit à ses assertions sur ce point. Avec l'accession d'Hitler au pouvoir en 1933, « *la* Landespartei *était en bonne voie pour devenir un parti nazi alsacien* », prétend l'auteur, qui ajoute que « *Schall était déjà un nazi* ». La preuve : « *Ne se rendait-il pas régulièrement en Allemagne et ne recevait-il pas des Allemands à son bureau de rédacteur ?* » Rossé est présenté comme un pronazi, « *partisan d'un régime d'extrême-droite* », alors qu'il était favorable à une intervention armée en réponse à la remilitarisation de la Rhénanie et s'est élevé contre l'antisémitisme. On est atterré de voir le mouvement de jeunesse de l'UPR classé à l'extrême-droite au motif que les jeunes criaient « *Vive Rossé* » pendant les défilés !

Un pamphlet politique sous l'apparence d'un livre d'histoire

Au final, M. Wahl a non seulement manqué à son engagement d'utiliser le ton neutre de l'historien mais il a aussi commis des erreurs d'analyse graves qui touchent au cœur de son sujet, c'est-à-dire au concept d'autonomie. Le but était visiblement d'associer le mot « *autonomisme* » avec une série de termes à connotation négative ».

ÉRIC ETTWILLER
Président d'*Unsri Gschìcht*

Au sujet du mouvement culturel régionaliste du groupe de Saint-Léonard

Nicolas Stoskopf, dans une lettre ouverte à Alfred Wahl, réagit à l'appréciation que celui-ci donne dans son livre du groupe de Saint-Léonard qu'il qualifie de « très impliqué dans un mouvement culturel de repli sur le passé alsacien *» et à l'opinion qu'il donne de la pièce de théâtre de Stoskopf* Dr Herr Maire*, dont il estime qu'elle se borne à décrire «* un monde ancien et figé d'où la société moderne des villes et les problèmes qui s'y posent sont totalement absents *». Voici quelques extraits de cette lettre ouverte.*

«Régionaliste, ce mouvement l'est incontestablement et la revendication est omniprésente : *Revue alsacienne illustrée*, Théâtre alsacien, Musée alsacien, Maison d'art alsacienne. Qu'il revisite les traditions, les costumes, la culture populaire du milieu rural, c'est incontestable. Mais comment aurait-il pu être « alsacien » autour de 1900 sans ce regard rétrospectif et sans parler le dialecte ? Qu'il s'inscrive dans un courant ethnographique à l'échelle européenne, tout à fait d'accord : il est dans l'air du temps… aux origines du régionalisme, je m'étonne que vous ne parliez pas d'une réaction contre les nationalismes, une idéologie très moderne et de plus en plus prégnante en Europe à cette époque… L'identité ne « s'édifie » pas, elle est d'abord ressentie avant de s'exprimer dans des œuvres. Ses ressorts, chez Gustave Stoskopf (et sa mère), c'est une même hostilité aux nationalismes et aux militarismes français ou allemand, le rejet de l'idée de revanche et le pacifisme. Et son socle, c'est une double culture assumée chez un luthérien dont la langue de culte est l'allemand, mais qui correspond en français avec ses parents (avec lesquels il parle sans doute l'alsacien à la maison…). Ce choix n'est pas un « repli sur la petite patrie » selon l'expression consacrée pour certains, mais clairement péjorative… Bien loin de chercher un refuge, de se recroqueviller, de faire la politique de l'autruche, ces artistes n'ont eu de cesse de s'informer sur les courants artistiques contemporains, de s'exporter (y compris pour le Théâtre alsacien, en France et en Allemagne !) et de participer à des expositions internationales, de multiplier les contacts et de cultiver des amitiés de chaque côté des frontières, comme le montre par exemple la correspondance de mon grand-père, ouverte à 180 degrés. Le régionalisme tel qu'il a été pratiqué par le Cercle de Saint-Léonard est exactement le contraire d'un repli, c'est une ouverture sur l'international, c'est la possibilité d'échapper à l'emprise des nationalismes, des injonctions permanentes d'affirmer d'un côté son loyalisme, de l'autre côté sa francophilie, des tentatives de récupération de part et d'autre, c'est sortir par le haut d'une situation subie et transformer du négatif en positif, c'est aussi une façon d'être « un laboratoire d'Europe »… On a l'embarras du choix pour démontrer ce qui relève de la modernité dans ce mouvement que les historiens d'art rattachent plutôt à l'Art nouveau… Du coup, votre idée de « refus de la modernité urbaine » ne tient pas la route… Gustave Stoskopf vit et travaille à Strasbourg, il peint et écrit pour le public strasbourgeois, il fonde des institutions strasbourgeoises, organise des expositions strasbourgeoises, fédère et syndique les artistes strasbourgeois et crée la première galerie d'art strasbourgeoise. Le tout avant de fonder en 1909, faut-il vous le rappeler, un grand journal libéral-démocrate, la *Strassburger Neue Zeitung*, premier quotidien à être fabriqué la nuit et porté à domicile qui prend bientôt la première place à Strasbourg et recrute des plumes célèbres !

Gustave Stoskopf (5e debout, à partir de la gauche) à la 25e réunion du Kunsthafe d'Auguste Michel à Schiltigheim en 1901.

Quant au *Herr Maire*, je suppose que vous ne connaissez pas la pièce. Sinon, vous ne parleriez pas d'un « monde figé » d'où « la société moderne des villes est totalement absente » : sans maintenant la raconter, sachez tout de même que les filles du maire ne veulent pas des paysans auxquels leur père les destine en fonction de l'importance de leur tas de fumier et de leurs têtes de bétail, mais qu'elles penchent pour des citadins, notamment un universitaire allemand pour l'une d'elles… ◗

Vaterhaus im Vogesental

Wenn ich mir die Tapeten ansehe, oder die geschmiedeten eisernen Einrichtungen, oder noch die Umfassung des Gartens, da muss ich immer an Vater denken. Vater hat das Haus in den sechziger Jahren bauen lassen, ich kam kurz darauf zur Welt. Vater lies das Meisterwerk errichten aber die meisten Einrichtungs- und Ausstatungsarbeiten, die waren von ihm selbst. Und wenn ich Einzelheiten, Kleinigkeiten, oder sogar Baufehler bemerke, da stelle ich mir vor wie Vater damit umging, die Schwierigkeiten abschätzte, selbst als Handwerker nachbesserte oder eine technische Kompromisslösung vornahm. Ja, man muss wissen, wie man ein Haus bewohnt. Nicht irgendwo blind einziehen und IKEA Möbel zusammensetzen, sondern jedes Eck lebendig gestalten, jedes Fenster mit Vorhängen zieren, jedes Türschloss einpassen, jede Lichtampel in geeignete Richtung umdrehen, jede, jeder, jedes… Ein Haus verbirgt seine Geheimnisse solange seine Falten nicht von wohlwollenden Händen glattgestrichen werden. Da und dort, wo die Wände nicht genau senkrecht stehen, liegen zwei Tapetenbahnen nicht regelmäßig nebeneinander und da stelle ich mir Vater beim Arbeiten vor, sein Zweifeln, seine verborgene Wut, vielleicht auch ein verbissenes Fluchwort. Häuser bewohnen, muss man sich anerlernen und manchmal ist die Tür zu eng oder zu nieder oder steht nicht an der günstigsten Stelle.

Die Kleinstadt hängt auf einem Hügel wie eine Decke auf einem müden Schimmel. Markplatz, Rathaus, Schlossfestungen vom Dreißigjährigen Krieg zerstört, reformierte Kirche mit Silbermann Orgel, katholische Kirche und dazwischen, wie eine schlafende Schlange, die Rue du Général de Gaulle. Überall im Land, in jeder Stadt, in jedem Dorf, da gibt es einen Platz, eine Straße, eine Avenue, an denen General de Gaulle angeklebt ist, als ein ewiges, unwiderrufliches Zeichen der Befreiung von November 1944. Befreiung des Nazismus, ja sicher! Aber die in Paris, die sich sonst immer als schlau angeben und die historische Niederlage von Juin Quarante in Vergessenheit fallen ließen, die wollten nur eins verstehen:

Befreiung des Deutschtums. Wie gezügelte Teufel, die den Krieg durchgemacht hatten, nickten unsere Vorfahren mit dem Kopf, ohne weiter zu murmeln, und dankten dem Himmel, dass sie überlebt hatten. Unter diesen Umständen nahm sich Vater vor, eine Familie zu gründen und ein Haus zu bauen.

Marktplatz im Rücken und Hügel herab, da geht's in's Tal. Dahin fließt ein schlängelnder Bach, der einst, in deutscher Zeit, eine Papiermühle und noch eine Kornmühle antrieb. In der Ferne, also westwärts, erheben sich mehrere Hügelreihen, eine höher als die andere, so dunkelblau im rasierendes Morgenlicht, die, Stunde um Stunde, jede Stufe des blauen Spektrums bis zum Himmelblau hinaufklettern. In der letzten Reihe gipfelt der Schneeberg, keine tausend

Meter hoch, darauf ein riesiger Felsen, der sich bei festem Stoß wie ein verschlafener Seehund leicht bewegt. Dort, bei klarem Wetter, ist der Münsterturm, 142 Meter hoch, errichtet wie ein Leuchtturm in der Ebene, und, in der Ferne, wie ein getrennter Zwillingsberg, der kühne Schwarzwald zu erkennen. Aus Unachtsamkeit tritt der Fuß in so ein rundes, tiefes Loch im Felsen. Mag sein, dass, in früheren uralten Zeiten, keltische Druiden Menschenopfer forderten und, in der Walpurgisnacht, Hexen und Nixen mit vertrunkenen Göttern umhertanzten.

Morgens wenden sich die Blicke nach Westen, Sonnenlicht im Rücken, immer weiter nach Westen, jenseits des Schneebergs, wo sich Lothringen ausbreitet und, in der Ferne, Paris, die überstolze Hauptstadt. In Frankreich sind die Antlitze in Richtung Hauptstadt gerichtet, wie die Heliotropen der Sonne zuwendend, und in der elsässischen Ebene bedeutet es in Richtung Westen. Wer einmal den Zug benutzt, schleift die Zaberne Steige hinauf und, auf der anderen Seite, fährt durch Champagner Reben nach Paris und ihren vergoldenden Glanz. Wie gut und fleißig lernten wir, Kinder, Französisch. Wie oft haben wir uns gefreut. Der Eifelturm, die Champs-Elysées, le jour de gloire… Wie oft er-

warteten wir Licht, und wie oft kamen wir in trügerische Dunkelheit zurück. Unsere Stellvertreter übten Mittätigkeit, schwiegen und vergnügten sich mit Brosamen vom Herrentisch. Sie schwiegen so laut, dass letztens die Pariser den Landesnamen eroberten, als wir nichts galten.

Im Vaterhaus sind Zimmer eingerichtet, köchelt das Essen auf dem Herd und wird der Tisch bedeckt, und das weiß kein Franzose, dem solche Wörter, Zimmer, Tisch, Essen, Hügel, Ebene, Heimat… so unangenehm am Ohr klingen. Ein Haus bewohnen muss man sich anerlernen und wir lernten es so, in deutscher Sprache, obwohl die Ecole de la République uns dies streng verbat. Einmal so eingeräumt und eingerichtet, ist dann nichts mehr zu ändern. Soll ich Vaters Haus bis auf den Grund niederreißen, nur weil die in Paris das nicht verstehen können?

ROLAND GOELLER, écrivain
http://acontrecourant2.canalblog.com

VIENT DE PARAÎTRE

MATHIS NITHART ET LA GUERRE DES PAYSANS (1525)
par Michel KREMPPER

Avec ce titre, l'historien Michel Krempper signe son nouvel alsatique qui est naturellement un livre d'histoire : celle de la Révolution du Bundschuh, plus précisément, celle de la guerre sociale engagée - à l'encontre de l'ordre féodal au printemps de 1525 par la paysannerie alsacienne,100 000 hommes sous les armes !
Au travers de la figure historique de Mathis Nithard, prévôt d'Eschentzwiller et initiateur de l'insurrection dans le Sundgau, il en décrit le déroulement jusqu'à l'automne de la même année qui voit la défaite ultime des derniers révolutionnaires, après leur écrasement en Basse-Alsace au mois de mai. Mais l'opus est aussi plus que cela puisqu'il consacre un important chapitre à Mathis Gothart Nithart, le génial peintre homonyme du retable d'Issenheim.
Et surtout toute une seconde partie à l'œuvre dramatique de l'auteur dialectal Émile Storck, qui, par le jeu de l'imagination en est venu, en 1966, à identifier ce « rustaud » avec le peintre du chef d'œuvre pictural conservé aux Unterlinden de Colmar. C'est l'intrigue de sa pièce en quatre actes, *Mathis Nithart* (*E Kinschtler im Bürekrieg*), un chef d'œuvre littéraire publié ici avec en regard une traduction inédite en français de Martine et François Blanché, tous deux germanistes. Une préface de Jean-Paul Sorrg met l'ensemble en perspective.

Mulhousienne d'Édition
(Milhüser Verlag)

UNSERE HEIMAT 2020

Le nouveau calendrier UNSERE HEIMAT 2020 est paru. Comme d'habitude, il met en valeur les paysages et richesses architecturales, culturelles de l'Alsace et de la Moselle dans nos trois expressions linguistiques.

Disponible au Centre Culturel Alsacien
ou à commander à la SALDE
03 88 40 28 88 / salde@free.fr

UF ELSASSERDITSCH WENN'S BELIABT !

D' Zitt ìsch do !

D' Zitt ìsch do, fìr àss meh Elsasserditsch ìn Lànd un Sproch kummt.

Hìtt wu s' Elsàss àls Region nìmm exischtiert, hìtt, wu *France 5* a Sandung "*Échappées belles*" vu 1 h 30 dura gìbt ìm gànza Frànkrich, ìwer d'so scheena elsassischa Därfer bis zum Europa Park ìm Ditschlànd OHNA 1 WORT ELSASSERDITSCH, ìsch d' Zitt do !

Dàs so scheena Elsàss ìsch a « Ort » (mr weisst nìmm wia sàga) ìm Frànkrich, wu, schiint si, d'regionàla Sproch gànz verschwunda ìsch : s'han àlla Elsasser Frànzeesch gredt ìn da so typischa Feschter (sogàr dr Elsasser, wu dr Leiter vu dr Sandung uff *Europa Park* ìm Ditschlànd mìtgnumma hàt) ; mr hàt küm 1 odder 2 Stroßaschìlder uff Elsassisch g'sah un eimol « s'gìltet » un « hopla Geis » g'hehrt… Dàs ìsch dr Bewies : **a Sproch wu ma nìmm seht, hehrt, ehrt un lehrt, stìrbt üs.**

Wurum ìsch d' Zitt do fìr Elsasserditsch z' schriiwa ?

Mr wìss's àlla, unsra regionàla Sproch hàt 2 Forma odder Sitta : Hochditsch un Elsasserditsch. Beida sìn ìn Gfohr :

• S Kenntniss vum Hochditscha hàt dràmàtisch àbgnumma ìm Elsàss : d' junga Elsasser bezàhla dàs tiir ìn Àrwetsplatz ìm Ditschlànd un ìn dr Schwitz… Doch ìsch d' hochditscha Sproch uff dr Walt nìt meh ìn Gfohr wia d' frànzescha …

• Hìngega ìsch s' Elsasserditscha gànz ìn Gfohr !

Dr Üssdruck « Müettersproch » kàt bol nìmm benutzt wara, so wenig Miattra känna noch unsra Sproch ìwergah, wenn's àui Grossmiattra gìbt…

A Sproch wu nur mendlig exischtiert stìrbt üss mìt dr letschta Person wu sa redt, wenn sa nìt gschrìwa un ìwersetzt wora ìsch… um so Schàd, wil jedes Mol a Waltàschàuiung verschwìndet…

Drum mian mìr jetz Elsasserditsch wìdder **schriwa**, sunscht stìrbt unsra Sproch üss mìt dr letscha Person wu sa redt …

Sìcher ìsch Hochditsch unsra « Schriftsprache » wia's dr Recteur Deyon gsait hàt.

Dàs heisst àwer nìt àss Elsasserditsch sìch nìt schribt : dr Nathan Katz, dr Weckmann un noch viel àndra han uff Elsasserditsch a wunderbàr Wark **gschrìwa**.

Dia Bschriwung vu unsra regionàla Sproch , wenn àui historisch un linguischtisch racht, pàsst leider nìmm züa dr Sitüation vum **Elsasserditscha**, wu jetz **gschrìwa müasst wara**, wenn mr's wìll bewàhra :

1. Fìr àss mr d' Sproch seht ìn dr Umgawung

D' Stroßa un Stàdt odder Dorfschìlder sìn a güat Mìttel, schu làng ìn dr Bretagne un Corsica benutzt.

Sìcher màcht's gwìssa Litt wiatig, wenn mr a elsassischa Üssproch gschrìwa seht vum a Ort wu noch uff Hochditsch exischtiert : d' Därfer mìt « heim » zum Beischpìl… Awer wenn mr dia Üssproch nìt schribt, verschwìndet sa mìt'm letschta Iwohner wu sa känt…

2. Fìr Elsasserditsch lehra …

… Un dàs kummt s' nachschta mol …

EVELYNE TROXLER

M'R BRÜCHE EJCH

- Pour **promouvoir notre langue** et notre culture régionales,
- Pour **soutenir l'enseignement** bilingue français-allemand,
- Pour **faire connaître notre histoire**, notre littérature, nos traditions,
- Pour **développer la coopération** au sein du Rhin supérieur,

JE SOUTIENS L'ASSOCIATION CULTURE ET BILINGUISME D'ALSACE ET DE MOSELLE-RENÉ SCHICKELE GESELLSCHAFT

- ❑ j'**adhère** à l'association et je verse ma cotisation (30 euros)
- ❑ je m'**abonne** à la revue *Land un Sproch* (4 numéros par an : 18 euros - Hors France : 21 €)
- ❑ je **fais un don** (déductible de l'impôt sur le revenu à raison de 66 % de son montant)
- ❑ je **participe à l'activité** de l'association (précisez vos disponibilités).

Crédit Mutuel Cronenbourg **IBAN** FR76 1027 8010 0200 0206 5270 138 ▪ **BIC** CMCIFR2A
Volksbank Bühl eG Deutschland **IBAN :** DE39662914000005134714 ▪ **BIC :** GENODE61BHL

Coupon à envoyer : **Culture et Bilinguisme,** 5 Boulevard de la Victoire 67000 Strasbourg

Henri Mertz (1919-1999)

Er sprach Klarschrift, der vor hundert Jahren in Lembach geborene Lehrer und Dichter Henri Mertz. Er sagte, was er zu sagen hatte und wich keinen Deut davon ab, wenn er es mit einflussreichen Leuten zu tun hatte, die nicht seiner Meinung waren. Eine andere Haltung hätte er als Feigheit und Inkonsequenz bezeichnet. Deshalb sind seine Gedichte heute noch genau so wahr und frisch wie eh und je.

Henri Mertz erlitt wie der 1924 geborene André Weckmann das Los der elsässischen Malgré-Nous *und übte nach dem Krieg seinen Lehrerberuf aus, der -wie er sagte- eine Berufung war.*

Henri Mertz liebte über alles seine angeborene Muttersprache, den elsässischen Dialekt, in all seinen Varianten und setzte sich mit aller Bestimmtheit für seine Rettung und Erhaltung ein. Er schloss sich der Mundart-Bewegung um André Weckmann und Adrien Finck an und veröffentlichte drei Gedichtbände, in denen er seiner satirischen Ader freien Lauf ließ. Es handelt sich um « Kuddelmuddel üs em Elsass» (1975), « 'S Weschpelnescht (1976) und « De Roraff » (1980), in denen er Politiker, Autoren und Medienverantwortliche auffordert, sich - ohne Gewalt aber voll Energie – mit offenen Augen für die Heimatsprache einzusetzen ohne Rücksicht auf eine eventuelle politische oder literarische Karriere. ▸ **EMMA GUNTZ**

Né à Lembach, Henri Mertz a été instituteur à Graffenstaden (1945-1961), puis professeur au collège de cette ville (1961-1976), où il enseigna les mathématiques. Il n'était pas un «Heimatdichter», ni un représentant de la «Blümchenpoesie» (Charles Stauffer), mais un poète satirique et protestataire, dont la verve rappelle celle d'André Weckmann.

Dichter, spitze Ejri Fedder,
Kopf hooch, zeje frisch vum Ledder !

Lon si sifze, d'Nachtigalle :
Zeije liewer Ejri Kralle !

Keje Ejre Seelejammer
Ricksichtslos in d' Rumpelkammer !

Ejri Bliemle brüche Räje :
Der nutzt meh wie Ejre Säje !

Ejri Versle sinn ze trucke :
D'Bliemle welle Wasser schlucke !

Rückse nit wie Düwekitter,
Singe nit wie Babysitter !

Lonn de Mond Grimasse mache :
Der isch Jungg'sell, der derf lache !

Weg mit Ejre Wortklamotte
Herz un Schmerz sinn streng verbotte !

Weg mit Ejre lahme Flinte :
Die gehn numme noch los nooch hinte !

Schiesse flott mit Salz un Pfeffer !
Peng ! No bisst e jeder Treffer !

Saawe d' Wohrhet, statt ze schmeichle,
Statt Ejch selbscht de Büch ze streichle !

Seje objektivi Zeje :
Dichter redde, Karpfe schweje !

Gedichtauszug aus « An unsri Nachtigallezichter» in « De Roraff »

Mini Sprooch

Sprooch, verhassti un verlumpti
Sprooch, Dü kranki, üsgepumpti,
Liewi Sprooch vun minem Land,
Ewig g'foltert, ewig g'schunde,
Sprooch voll Narwe, Sprooch voll Wunde,
Sprooch, ich bin mit Dir verwandt !

Sprooch, versumpfti un verschlammti,
Sprooch, verbielti un verschrammti,
Altersschwach un lewesmied,
Sprooch, verfluechti un verlüsti,
Dü verwurigti, verzüsti,
Sprooch, min armi Bürebried !

Sprooch zuem Denke, Sprooch zuem Traime,
Sprooch zuem Singe, Sprooch zuem Reime,
Sprooch vun Lieb un Luscht un Leid !
Was mir fiehle, was mir sinne,
Des steckt alles in Dir drinne,
Alles, was uns quält un freit !

Sprooch so derb un drastisch-plastisch,
Sprooch so luschtig un sarkastisch,
Sprooch so herb un doch so schoen,
Sprooch zuem Bette, Sprooch zuem Flueche,
Sprooch wie Riesling, Sprooch wie Kueche,
Sprooch, Dü derfsch nit untergehn !

HOMMAGE

Charles Stauffer *(1910-1996)*

Er war kein Dichter. Er war Lehrer und Pädagoge, er war ein Sammler und ein Kämpfer für das, was er als wichtig und unentbehrlich betrachtete. Er war die Lauterkeit in Person. Kein Klatsch. Keine Verurteilung. Er versuchte, die Handlungsweise einer Person aus ihrem persönlichen Kontext heraus zu verstehen und zu erklären.

Seine Liebe und Sorge galt der Sprache oder vielmehr den Sprachen im Elsass. « Sprache ist Heimat und Seele zugleich », schrieb er in der Einleitung seiner Sprichwörtersammlung « Wie eim de Schnawel gewachse n isch » (1986), die nach « Unsri Sproch » (1973), « Die europäische Berufung des Elsass » (1978) und « L'Alsacien et son dialecte » (1979) als Stauffers letzte Veröffentlichung erschien.

« Beredte Zeugen der Vergangenheit » nennt er die Sprichwörter und Redensarten, die für ihn von kulturpolitischer Bedeutung sind. Denn in diesen kurzen prägnanten Sätzen drückt sich – so Charles Stauffer - der ganze Reichtum der Sprache und der menschlichen Erfahrung aus. Sie geben Aufschluss über die Psychologie und den Charakter dieser durch das Land und die Geschichte geschaffene elsässische menschliche Gemeinschaft.

Einige Kostproben : « M'r soll net hiele, eb ass m'r gschlawe isch. Wenn m'r net kann, was m'r will, muess m'r welle, was m'r kann. Es isch ken Schlacht so groß, dass net ein Mann devun kommt. Es isch ken Unglueck so groß, dass net wieder e Glueck debie isch… »

EMMA GUNTZ

Extraits de « L'Alsacien et son dialecte »

La question de l'orthographe dialectale ne cesse d'être agitée dans le milieu des dialectologues et des poètes. Malgré les propositions souvent intéressantes faites par des spécialistes, aucun consensus n'a encore pu s'établir sur cette question. On part peut-être trop souvent de certaines considérations théoriques. Une enquête faite auprès du public révèle que les auteurs les plus visibles sont ceux dont l'orthographe est la plus proche possible de celle du Hochdeutsch. Un auteur comme Marie Hart au début de ce siècle indique la direction dans laquelle il faudrait s'orienter. Un beau texte poétique hérissé d'accents et de signes phonétiques perd beaucoup de sa valeur... Un dialecte n'est pas une langue unifiée facilement transcriptible à l'aide de notations.

Le dialecte ne peut pas se substituer aux langues littéraires il a d'autres possibilités

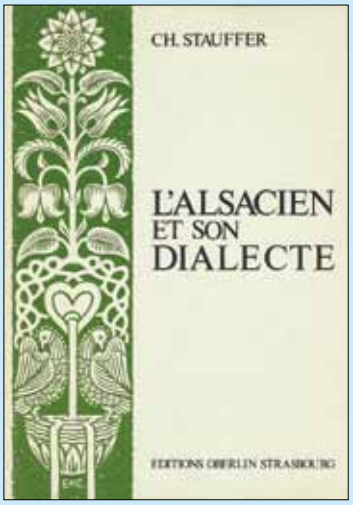

et d'autres fonctions. La langue parlée peut être une pure joie pour l'oreille. Que de mots bien frappés qui sonnent vrais. Quelle variété dans l'intonation et dans la mélodie de la phrase...

Il y a des parlers rudes et des parlers doux, des parlers joyeux et des parlers graves.

Dans les vignobles les « ténors » dominent... dans les parlers lorrains il y a plus de bémols que de dièses.

Une langue populaire a horreur des complications inutiles. Phonétiquement la langue transmise oralement obéit à certaines impulsions initiales et suit sa pente naturelle pour parvenir au minimum indispensable pour l'intercompréhension. Celle-ci est facilitée par le fait que les locuteurs appartiennent à un groupe relativement restreint et qu'il s'est établi entre eux une certaines connivence.

On rend un mauvais service aux dialectophones quand on les considère comme des trilingues parce qu'ils savent plus ou moins le français, le dialecte et l'allemand. Ce faux trilinguisme pourrait facilement nous mener à une sorte d'impasse culturelle
Pour beaucoup de jeunes la langue commune à nos dialectes est effectivement devenue une langue étrangère... ce qui est le comble de l'absurdité dans un pays dont la langue vernaculaire est un dialecte allemand.